

RAPPORT D'INVESTISSEMENT

2.3.3 Approbation d'un investissement de CHF 55'000.- pour l'étude du projet de mise en séparatif des quartiers du Vuasoz et du Rialet à Ependes

L'arrivée de la nouvelle halle polyvalente nous oblige à changer nos priorités en matière d'assainissement des eaux usées. Nous voulons mettre en séparatif les quartiers du Vuasoz et Derrière-Grand-Champ ainsi que raccorder la nouvelle halle polyvalente au réseau séparatif d'eaux claires et usées.

Une étude pour la mise en séparatif de ces deux quartiers est nécessaire aujourd'hui, pour profiter de la synergie créée par le projet de la nouvelle halle polyvalente. Si la halle polyvalente ne devait pas se réaliser, la mise en séparatif de ces quartiers serait mise en attente d'un autre projet sur cette zone d'intérêt général.

La construction de la nouvelle halle favorise le raccordement du quartier du Vuasoz sur la nouvelle infrastructure. L'alternative serait de raccorder ce quartier à la route cantonale, ce qui engendrerait des taxes de raccordement élevées et d'éventuels frais liés à l'augmentation de la capacité hydraulique des collecteurs existants.

Ce crédit permettra de mener à bien les phases 3 et 4 de la procédure SIA – à savoir l'étude, l'avant-projet, le projet d'ouvrage, la demande d'autorisation, la mise à l'enquête, ainsi que l'appel d'offres. Sur cette base, nous pourrons ensuite solliciter l'Assemblée communale pour l'octroi d'un crédit de réalisation fondé sur les offres de soumission reçues.

Le Conseil soumet à l'Assemblée communale un investissement d'un montant de CHF 55'000.- pour l'étude du projet de mise en séparatif des quartiers du Vuasoz et du Rialet à Ependes.

Plan de financement

Coût estimé	CHF 55'000.-
Financement	Liquidités

Charges financières

Amortissement dès la fin des travaux	2.0%, CHF 1'100.-
--------------------------------------	-------------------

